



# LE PROPAGATEUR

---

Vol. V

JANVIER 1908

No 1

---

A nos lecteurs. — Chronique mensuelle. — Vies des Saints et Evangile —  
Le Roman de mon Cousin. — Le mouvement de la population catholique.

---

## A NOS LECTEURS.

---

La Direction du *Propagateur*, au sujet du *Réferendum* proposé en décembre dernier, ne peut que remercier vivement Nos Seigneurs les évêques, MM. les curés et autres prêtres, les vénérés religieux et religieuses qui nous ont, ainsi que plusieurs autres amis et fidèles lecteurs, honorés de réponses si sympathiques et si bienveillantes.

De toutes les lettres reçues, nous croyons devoir publier celle de Mgr l'archevêque et celle de Mgr de Saint-Hyacinthe.

Elles sont pour le modeste *Propagateur* de véritables titres de noblesse. Il se souviendra, nous l'espérons de la grâce de Dieu, que *noblesse oblige*.

LA DIRECTION

---

Montréal, le 28 décembre 1907.

MM. Cadieux et Derome, libraires-éditeurs,  
18 et 20, rue Notre-Dame Ouest.

Messieurs,

J'étais heureux, l'an dernier, de vous féliciter au sujet de votre si utile et si intéressant annuaire *Le Canada Ecclésiastique*. Je crois que notre clergé attend avec une confiance toujours crois-

sante l'apparition du nouveau volume, au début de chaque année.

Votre autre publication, mensuelle celle-là, *Le Propagateur*, me paraît aussi fort utile, et je vois avec peine, par la livraison de décembre qui m'arrive, que vous songez à la discontinuer, au moins en sa forme actuelle. Je comprends sans doute que cette charge ne va pas sans frais. Mais j'ai confiance que votre appel discret sera entendu, et que, vos nombreux lecteurs, prêtres, religieux et religieuses, ainsi que les pieux laïques, se feront un devoir de vous assurer les moyens de continuer cet intéressant périodique. La revue des événements qu'on y fait chaque mois et les autres matières à lire, toujours heureusement choisies, sont à mon avis aussi instructives qu'intéressantes. Il semble que cette lecture attrayante doive contribuer indirectement à faire mieux connaître encore votre important établissement de librairie.

Je fais des vœux pour que le succès couronne cette entreprise qui, je le crois, fait du bien modestement mais sûrement.

Votre tout dévoué,

† PAUL, arch. de Montréal.

Saint-Hyacinthe, le 13 janvier 1908

Maison Cadieux & Derome,  
Montréal.

Messieurs,

Lecteur aussi intéressé qu'assidu du *Propagateur*, depuis de longues années, je me fais un devoir de répondre à la question que vous soumettez au *referendum* de vos abonnés: "*Le Propagateur* doit-il vivre en sa forme actuelle ou devenir un catalogue d'annonces et de bibliographies?"

C'est dans sa forme actuelle que le *Propagateur* doit vivre. Pourquoi? Parce qu'il remplit très bien ainsi le rôle et la mission d'une forme de cette bonne presse, tant et si fortement recommandée et encouragée par les Souverains Pontifes. A l'activité si grande des méchants, il convient d'opposer l'activité des bons, à la réclame effrénée du mauvais livre, la réclame intelligente du bon livre; en face des publications dangereuses et malsaines, si diverses de forme et d'allure, d'objet et de but, il faut multiplier les publications saines et bonnes, sous toutes les formes possibles.

Dans cette lutte contre le mal, *Le Propagateur*, en sa forme actuelle, a sa place marquée et fait l'office d'un bon soldat.

Sa chronique, si vivante, en sonnant la note franchement catholique, éclaire les intelligences sur tous les événements qui, dans le monde entier, intéressent notre foi et notre religion. Cette chronique redresse ainsi bien des jugements faux, rétablit la vérité sur beaucoup de faits, volontairement ou involontairement défigurés par le journal à nouvelles.

Les reproductions du *Propagateur*, choisies avec soin et avec une sûreté de doctrine remarquable, constituent des lectures édifiantes, pleines de science et de piété, capables de produire les meilleurs fruits dans les intelligences et dans les cœurs.

Enfin, même au point de vue "affaires", *Le Propagateur* mérite d'être conservé. Un simple catalogue, vous le savez bien, trop souvent passe directement des mains du facteur au panier. Cela n'arrive jamais au *Propagateur*. A cause de sa chronique et de ses reproductions, à cause de l'intérêt réel qu'on y trouve, on le lit, on le conserve, on le passe à ses amis. Ce catalogue devient ainsi un médium d'annonces et de bibliographies bien supérieur à tous les autres.

C'est donc après avoir bien étudié la question, sous toutes ses faces, que je me prononce pour la conservation du *Propagateur* actuel !

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec la plus haute considération, votre tout dévoué serviteur en N.-S.

† A.-X., Ev. de Saint-Hyacinthe.



## CHRONIQUE MENSUELLE

OMMAIRE : — Le *Propagateur* continue : il fait ses souhaits. — Les nouveaux cardinaux. — Le cardinal Gasparri. — A propos de visions. — M. René Bazin et le pape Pie X. — Le Juif Nathan maire de Rome. — La Vénérable Madeleine-Sophie Barat. — La situation en France, d'après le cardinal Coullié. — La condamnation de la *Dépêche* de Toulouse. — L'aventure de M. Clémenteau et de M. l'abbé Toiton. — Un an de prison pour le farouche Hervé. — L'abbé Loisy ? — Le faux humanitarisme. — Les prêtres-ouvriers. — Le devoir des riches. — Les convenances et le roman anglais. — L'Anglais et la maison de Napoléon. — L'appel de Sienkiewicz. — Une guerre Américo-nipponne ? — *L'Action Sociale* à Québec. — La *Revue Canadienne* à Montréal. — Le Monument de Mgr de Laval. — Sir Georges-Etienne Cartier au chateau Ramsay. — *L'heure sainte* de la nuit du 31 décembre. — Les morts subites ou violentes de l'année à Montréal : 785 ! — Nos défunts.

Le *Propagateur* continuera de vivre ! Que ceux-là en soient remerciés qui, à l'occasion de l'alerte par laquelle nous venons de passer, nous ont manifesté, la plupart en des termes si obligeants, une bienveillance et une sympathie qui nous honorent, et dont nous chercherons de mieux en mieux à nous rendre moins indignes.

A ce premier mois de l'année nouvelle, nous offrons à nos lecteurs nos meilleurs souhaits et nos meilleurs vœux. Que la paix, fille du ciel, règne sur les familles et sur les cœurs ! Dans les campagnes de Bethléem, les anges l'ont promise, cette paix, aux hommes de bonne volonté. Ayons donc bonne volonté ! Faisons notre part et Dieu fera la sienne. Soyons charitables et bienfaisants ! C'est encore le meilleur lot de faire des heureux autour de soi. Et puis, il est écrit au *livre de vie* : " Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ". C'est dans ces sentiments que nous souhaitons à tous nos lecteurs une bonne et sainte année.

\* \* \*

Au consistoire du 16 décembre, le pape Pie X a créé quatre nouveaux cardinaux, savoir : de l'ordre des prêtres, Mgr Pierre Gasparri, archevêque titulaire de Césarée et secrétaire du sacré conseil des affaires extraordinaires, Mgr Louis-Henri Luçon, archevêque de Reims, et Mgr Paulin-Pierre Andrieu, évêque de Marseille ; de l'ordre des diacres, Mgr Gaétan de Lai, qui comme Mgr Gasparri est en résidence à Rome.

Le Saint-Père a prononcé, à ce consistoire et lors de la remise de la Barrette rouge aux nouveaux princes de l'Eglise, d'importants discours dans lesquels il a, encore une fois, dénoncé les

erreurs modernistes, et aussi affirmé de nouveau son amour pour la France, à laquelle, a-t-il dit, " il a donné son cœur."

Reims et Marseille, le Pape l'a délicatement rappelé, ont des droits spéciaux à l'attention de l'Eglise: c'est à Marseille, en effet, qu'aborda, aux premiers jours du monde chrétien, la barque mystérieuse — " sans pilote et sans voile " dit la légende — qui portait Lazare, l'ami de Jésus, le ressuscité de Béthani ; et c'est à Reims que le premier roi des Francs, Clovis, fut baptisé au lendemain de Tolbiac par saint Rémi.

En plus, on en convient partout, en France comme à Rome, Nos Seigneurs Luçon et Andrieu brillent au tout premier rang parmi cet épiscopat français qui s'est montré, au cours des récents événements, si admirablement uni au Saint-Siège.

\* \* \* \*

Son Eminence le cardinal Gasparri est bien connu dans le monde des étudiants ecclésiastiques. Ses ouvrages de droit sur le Mariage, la sainte Eucharistie et les saints Ordres sont de première valeur et resteront classiques. Mgr Gasparri d'ailleurs est à la tête du comité chargé par le Saint-Père de la révision du droit canonique.

Pendant dix-huit ans, l'Eminentissime Gasparri fut professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris. Plusieurs étudiants canadiens se félicitent de l'avoir approché et connu dans l'intimité. On le voit encore se promenant, souvent seul, dans le jardin célèbre dit *des Carmes*, les mains cachées sous sa douillette, la tête penchée pour la réflexion. Personne n'était plus simple de manières, ni plus affable que lui. On en demeurerait volontiers étonné. Il avait l'air de ne pas se douter de sa célébrité, et il vous écoutait exposer un cas, discuter une solution, avec la plus complète bienveillance. Les vrais savants ne sont jamais orgueilleux. C'est que sans doute ils savent mieux que d'autres qu'ils ignorent beaucoup de choses! Ainsi nous apparaissaient, à Rome, Mgr Satolli, le Père Checchi, M. Sebastianelli, M. Lega, et à Paris, Mgr d'Hulst, le Père Baudrillart, M. de Lapparent, M. Branly et Mgr Gasparri.

\* \* \*

A plusieurs reprises déjà, les journaux nous avaient parlé de certaines visions miraculeuses dont aurait été favorisé le

Saint-Père Pie X? La *Corrispondenza romana* — journal bien renseigné sur les choses ecclésiastiques, se dit en mesure de déclarer " que tous les récits de visions de ce genre sont absolument faux et que, abstraction faite de la bonne foi de qui y a cru, il faut constater que celui qui les a inventées a commis un acte très déplorable et en lui-même et parce qu'il peut faire le jeu des ennemis ouverts et des faux amis du Saint-Siège."

Nous prions donc nos lecteurs de n'être pas trop crédules, et de se défier des nouvelles à sensation que nous fabriquent les *correspondants* et les *reporters* en mal de copie. D'ailleurs, répétons-le pour la centième fois, les dépêches qui nous arrivent par la *Presse associée* sont toujours sujettes à caution. Les juifs et autres brasseurs d'affaires, qui contrôlent cette agence internationale, ne laissent passer que ce qui leur plaît ou ne peut leur nuire.

\* \* \*

Cette année 1908, on va célébrer, dans le monde catholique, deux grands cinquantièmes: celui des *Apparitions* de Marie à Lourdes (11 février) et celui de l'ordination sacerdotale de dom Giuseppe Sarto, aujourd'hui Pie X (18 septembre). On annonce que Son Eminence le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, représentera officiellement le Saint-Père aux fêtes de Lourdes.

Dans une lettre à un ami du Canada, qu'il aime et qu'il vénère, M. René Bazin, le délicat et catholique romancier, que tous connaissent, écrit, à propos du Pape et de l'encyclique *Pascendi*, les lignes magnifiques que voici.

"Je suis sûr d'être compris par vous, si je vous dis que j'ai une admiration vive, enthousiaste, pour ce saint Pape, qui voit plus clair que les politiques, et qui attend de Dieu ce que les hommes refusent aux plus habiles négociateurs. — Politique du Saint-Esprit! C'est la grande, c'est celle qui différencie l'Eglise d'avec les royaumes et les empires, c'est celle qui déconcerne les hommes de génie simplement humain et qui met dans les plus noires ténèbres les rédacteurs de journaux."

\* \* \*

Cette politique du Saint-Esprit, ceux-là, évidemment, ne la comprennent pas qui croient si souvent l'emporter et déclarent, à la suite de quelque victoire de la force sur le droit ou de la passion sur le devoir, que c'en est fait de l'Eglise et de son Pontife. Et pourtant les événements qu'ils paraissent eux-mêmes conduire, ou mieux qu'ils déchainent, ont tôt fait, l'histoire le prouve, de les

briser à jamais, alors que l'Église continue de vivre et de guider vers le ciel ses millions de fidèles persécutés, mais glorieux quand même et pour cela même.

La récente élection, comme maire de Rome, du juif Nathan, né à Londres et naturalisé italien en 1888, est l'un de ces événements. La maçonnerie et la libre-pensée jettent les hauts cris pour célébrer la victoire de Nathan, ancien grand maître des Francs-Maçons. Mais les vrais croyants n'ont rien à craindre de cet autre Julien. La Galiléen vaincra encore !

Un publiciste français, M. Henry Reverdy, au cours d'un superbe article, dans *La Croix* (de Paris), écrivait excellemment à ce sujet.

“Le nom de Rome est lourd à porter pour un front humain. Un enfant impérial eut jadis la couronne romaine : il la tenait des mains mêmes du génie ; la gloire de son origine et l'innocence de sa jeunesse semblaient balancer la menace de ce diadème dangereux. Suivant la parole du poète

“Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe!”...

“Au siècle même où l'historien Josèphe — le premier juif romain — montait au Capitole, à la suite de Titus vainqueur de son peuple, aux flancs de la colline, au fond d'une prison qui semblait déjà anticiper le tombeau (la prison Mamertine), un vieillard, un simple pêcheur, baptisait son géolier. Depuis lors, lui aussi, il n'a cessé de monter : il est monté sur la croix, comme son Maître, il est monté sur les hauteurs du Vatican.....

“Il a vu passer, sur le Palatin, la puissance colossale des Césars ; il a vu les barbares transformer le Forum en désert ; il a vu les féodaux dresser sur le Colisée leurs tours indépendantes ; il est sorti lui-même prisonnier de la cité sainte... Il est toujours rentré !”

“Il domine maintenant, des sommets de la puissance religieuse, de la tradition historique et de l'influence sociale, tous les Capitoles et tous les maires de Rome !”

\* \* \*

L'Église, disions-nous, continue de vivre, en effet elle n'a jamais été ni plus vivante, ni plus agissante. Le 8 décembre, lecture a été donnée devant le Pape de deux décrets de la Congrégation des Rites.

Le premier concerne la Vénérable Marie-Madeleine Postel, fondatrice des sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde. Le Pape a prononcé qu'on peut en toute sûreté procéder à sa béatification. Cette Vénérable connut les horreurs de la grande révolution. Elle était française et mourut en 1846 (le 16 juin), au diocèse de Coutances et d'Avranches.

L'autre décret concerne la pieuse fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, qui ont, on le sait, à Montréal, des maisons florissantes où plusieurs de nos meilleures familles aiment à envoyer leurs jeunes filles puiser leur éducation. L'Eglise reconnaît l'authenticité des deux miracles proposés pour la cause de la Vénérable servante de Dieu, Madeleine-Sophie Barat : ce sont deux guérisons opérées, l'une, en 1867, aux Etats-Unis, l'autre, en 1882, en Autriche. La Vénérable était née en Bourgogne, au début du XIXe siècle. Nous citons les réflexions, toutes d'actualité, par lesquelles le décret commence.

“ Les hommes pervers qui veulent ruiner les fondements de toute religion et de l'humanité elle-même, cherchent avant tout dans ce but à dépraver la femme, convaincus que, cette base une fois ébranlée, c'en est fait de la famille et, par suite, de la société humaine. Contre ces efforts qui ne sont point nouveaux, Dieu s'est plu à susciter des femmes au courage viril, qui, sur l'exemple de la Vierge bénie entre toutes les femmes, ont broyé pour leur part la tête du serpent infernal, non seulement en travaillant à leur propre perfection dans le temple, mais en se dévouant avec sollicitude au salut des autres, surtout de leur sexe, au milieu des familles et des cités. Il faut ajouter à leur phalange la Vénérable servante de Dieu Madeleine-Sophie Barat.”

\* \* \*

L'Eglise vit donc, puisqu'elle fait toujours des *Saints*. Au reste, les actes de Pie X, le décret *Lamentabili*, l'encyclique *Pascendi*, le *Motu Proprio*, pour ne parler que des plus récents, ont “ lancé dans le monde des clartés qui l'ont illuminé tout entier.” C'est pourquoi nous n'avons pas à désespérer.

Plusieurs des expressions que j'emploie, je les emprunte à la très belle lettre du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, à son clergé (28 décembre). Nos lecteurs ne verraient pas sans tristesse le bilan de l'année écoulée tel que le présente à la France cette lettre de l'un de ses plus illustres évêques. J'en veux citer quelques extraits ; ils sont douloureusement éloquents.

“ Vous avez tous subi, messieurs, les uns après les autres, ces spoliations et ces ruines. La même main d'un Etat devenu parjure et impie s'est abattue sur vos églises et sur vous-mêmes, enlevant de vos coffres l'argent des fidèles, consacré par leur formelle volonté et sur la foi des garanties publiques, aux fondations pieuses comme à l'entretien du culte divin, vous chassant de vos presbytères ou vous obligeant à en payer la location, alors que ces demeures vous étaient acquises à perpétuité par la générosité des paroissiens et souvent par la libéralité des pasteurs et ne vous laissant plus vos églises elles-mêmes qu'à un titre imprécis et précaire.

“ Ces opérations ont rempli l'année entière : cette iniquité achève de se consommer en soulevant l'indignation impuissante de quelques fidèles, mais



sans divertir de leurs plaisirs et de leurs affaires le grand nombre de nos citoyens endormis dans leur égoïsme, sans émouvoir un peuple trompé par des feuilles publiques où les faits les plus iniques sont systématiquement déguisés. . . . .

“Quelle année ruineuse, messieurs, et cependant la guerre se continue avec une âpreté toujours croissante : guerre contre l'école catholique, guerre contre les congrégations religieuses déjà plus que décimées, appel aux laïcisations des hôpitaux, vexations de toutes sortes dirigées contre nos orphelinats et nos providences. C'est l'exécution méthodique des plans arrêtés depuis longtemps déjà par les sectes ennemies de l'Eglise.”

Et pourtant, l'éminent Prince de l'Eglise ne ferme pas sa lettre sur une pensée de désespérance. Il a foi en l'avenir. “La persécution, dit-il, est toujours féconde et les âmes s'engendrent par la souffrance !” Oh ! alors, quelles moissons ne peut-on pas attendre, là où l'on souffre tant !

\* \* \*

N'ayons crainte, selon le joli mot de M. René Bazin, il y a un “blé qui lève” au pays de France. Ce qui n'empêche pas pourtant qu'il faille se mettre en garde contre les hommes méchants qui sèment l'ivraie.

C'est ce que viennent de faire notamment les archevêques et évêques du Sud-Ouest de la France, au nombre de dix-sept. Ils ont défendu, sous peine de péché grave, d'acheter ou de lire habituellement la “Dépêche” de Toulouse, l'un des plus mauvais journaux de France.

\* \* \*

Une aventure qui ferait rire, si elle n'était si triste et ne révélait tant de laideur d'âme, vient de se dénouer à la 10e chambre correctionnelle de Paris. Un certain abbé Toiton — qui fut ordonné à Beauvais en 1894, et fut depuis vicaire à Saint-Médard, à Paris — avait entrepris, moyennant 10,000 francs (\$2,000) par mois que lui servait M. Clémenceau, de convertir la France au régime des *Cultuelles*, dont nous avons parlé. Il publiait un journal, qui s'appelait la *France Catholique* et qu'il adressait à tous les curés de France. Mais, comme l'on sait, les *Cultuelles* ont raté. Le monsieur Toiton fut alors abandonné par le puissant Ministre à son propre sort. Il avait fait des dettes. Il ne put rembourser le montant d'une vente de titres. Il vient d'être con-

damné à six mois de prison. Il ne les a pas volés ; mais M. Clémenceau qui l'avait poussé dans cette voie ?

Et l'on dira que la France est sous le règne de l'Égalité !

\* \* \*

En voulez-vous une autre contre-preuve ? Hervé, le fameux antimilitariste qui veut planter dans le fumier le drapeau de la patrie et qui dégoise avec tout le bruit que l'on sait contre l'armée et le pays, vient d'être condamné lui aussi, à un an de prison et à 3,000 francs d'amende, pour avoir écrit contre la façon dont on fait la guerre au Maroc. Mais le *jury de la Seine*, qui a infligé cette sanction au farouche Hervé, n'a rien statué contre les Clémenceau et les Briand qui ont tant poussé et défendent encore dans la mesure du possible ces désastreuses doctrines socialistes, dont l'hervéisme n'est qu'une conséquence logique.

N'est-ce pas dans *Les animaux malade de la peste* que le fabuliste parle des jugements de cour qui décident selon la taille des gens ? L'abbé Toiton, le sieur Hervé ! Peuh ! Petites gens ! En prison ! ! Mais les gros bonnets, c'est autre chose. Et cependant, c'est bien la même *peste* qui les dévore tous !

\* \* \*

D'après une information que donne, dans l'*Univers*, M. Auguste Roussel, l'abbé Loisy, dont le nom est très en vedette à propos des idées moderniste, n'a encore fait connaître aucune rétractation de ses erreurs, mais il aurait tenté de publier, lui aussi, une *Réponse à l'Encyclique*. Seulement les libraires à qui il s'est adressé, étant catholiques et les prescriptions pontificales enjoignant aux éditeurs catholiques — comme à tous les fidèles — de ne prêter aucun concours aux fauteurs du modernisme, l'abbé Loisy a dû se le tenir pour dit. “ Il a pu mesurer, ce jour-là, écrit M. Roussel, combien profonde était, même chez des catholiques peu fervents, l'influence de celui qui parle en maître de la doctrine au peuple fidèle et au clergé comme à l'épiscopat. ”

\* \* \*

Les statisticiens constatent et tentent d'expliquer, en France et ailleurs, la recrudescence de la criminalité. M. Henri Joly, dans la *Revue des Deux Mondes*, en donne deux causes : l'alcool-

lisme et l'éducation sans Dieu. M. Edouard Drumont — qui est toujours directeur de la *Libre Parole*, quoique j'en aie dit naguère, ainsi qu'on a bien voulu me le faire obligamment remarquer — en ajoute une autre, en ces termes un peu *cravacheurs*, comme tout ce qui sort de sa plume.

“ Ajoutez à cela le faux humanitarisme qui sévit de plus en plus et, au nom duquel on protège aujourd'hui, non plus les honnêtes gens contre les voleurs et les assassins, mais au contraire les gredins de toute espèce contre l'indignation publique. Cet humanitarisme hypocrite et imbécile a trouvé non pas sa haute, mais sa répugnante incarnation, dans ce stupide Fallières qui, en comblant de grâces et de faveurs les pires coquins, a mérité le surnom de *père des assassins*.”

\* \* \*

On a parlé, même dans les journaux canadiens, à propos du sort fait au clergé de France par la loi de séparation, de prêtres qui vivraient désormais en pratiquant des métiers ou en se donnant à diverses professions, et l'on chantait les louanges des nouveaux “ prêtres-ouvriers ”. Cela peut s'entendre dans une certaine mesure. Mais l'Eglise enseigne — et il est bon de ne pas l'oublier — que la journée du prêtre doit être consacrée à l'exercice ou à la préparation de son ministère, dans la prière et dans l'étude.

On lisait récemment dans la *Corrispondenza romana* la note significative que voici.

“ En vue de pourvoir à leur propre subsistance, après la suppression séparationniste des revenus du clergé, un certain nombre de prêtres français, se trouvant en des cas spéciaux, ont pensé à se suffire au moyen d'un genre d'industrie ou de travail compatible — en des circonstances d'ailleurs anormales — avec leur caractère ou leur ministère ecclésiastique. Et cela, accompli avec la mesure requise et avec la permission des supérieurs n'est pas à réprouver, et peut même être positivement recommandable. Mais il ne saurait s'agir de “ prêtres-ouvriers ” au sens obvie du mot. Cent raisons intrinsèques et extrinsèques conseillent à l'ecclésiastique, contraint à recourir à des expédients de ce genre, de préférer à un métier proprement dit une occupation intellectuelle ou artistique, s'il le peut, ou dans le cas contraire, un genre d'industrie convenable, honnête et modeste, spécialement dans les campagnes, comme l'apiculture, par exemple.”

\* \* \*

Il apparaît assez clairement, en effet, à ceux qui étudient les questions sociales et économiques dans un autre but que celui de fomenter des troubles dont ils vivent, que chaque classe a ses devoirs particuliers à remplir pour le bon ordre et le progrès du

corps social. Si tous les patrons s'efforçaient d'être, par exemple, les amis en même temps que les maîtres — et surtout les amis — de leurs ouvriers, et si les ouvriers se contentaient de tendre à une honnête rémunération de leur travail, en bannissant de leur cœur l'inutile mais hélas très humain sentiment de l'envie, croit-on que les choses n'iraient pas mieux ?

“ Les personnes qui occupent de hautes positions, écrivait sagement la reine Victoria à son oncle Léopold I de Belgique, doivent surtout se défendre contre l'égoïsme et la vanité. Un individu dans une situation élevée et important verra beaucoup de monde empressé à servir son égoïsme et à flatter et encourager son orgueil. Les gens personnels sont cependant malheureux, victimes de désappointements constants, toujours sûrs d'être détestés de tout le monde.”

\* \* \*

L'une des plaies sociales contre lesquelles on voudrait se prémunir, c'est la contagion “ sensuelle ” qui suinte de presque tous les romans — c'est dire de presque toute la littérature — que nous donnent les écrivains français contemporains. Un article de la *Revue des Deux Mondes* (M. T. Wyzewa) expose que le roman anglais moderne pourrait à cet égard servir de modèle aux romanciers parisiens.

“ On n'a pas assez dit — y lit-on — quelle action bienfaisante a exercée, sur le développement du roman anglais, ce règne séculaire des “ convenances ” qui, naguère encore, scandalisait les “ délicats ” aux quatre coins du monde. En interdisant aux romanciers d'insister jamais sur l'élément “ sensuel ” de l'amour, ces “ convenances ” les forçaient à chercher ailleurs des sources d'intérêt romanesque, et à les chercher en dehors de la peinture même de l'amour le plus idéal, celle-ci exigeant un art trop habile et trop raffiné pour pouvoir être continuée, durant tout un roman, sans courir le risque de lasser l'auteur et son lecteur. Aussi la peinture de l'amour n'a-t-elle tenu qu'une place très restreinte dans le roman anglais du XXe siècle ; et c'est parce qu'ils ne pouvaient pas assigner à l'amour le premier rôle, dans leurs récits, que les romanciers ont pris l'habitude d'y admettre tout le reste des choses, chacun y introduisant les sujets qu'il avait le mieux observés, ou qui répondaient le mieux à sa curiosité personnelle.”

\* \* \*

S'ils ont des défauts, ce dont il ne faut pas douter, les Anglais ont donc aussi leurs qualités : ce souci d'être convenable, par exemple, qui peut dissimuler des tares, mais permet aussi d'éviter plus d'un scandale tapageur. Une autre qualité, qu'il faut leur reconnaître, c'est l'amour des traditions et le culte du souvenir. Un reporter au *Petit Journal* de Paris racontait ces jours-ci comment un Anglais, qu'il avait rencontré, s'indignait à la pensée que

la maison de Longwood à Sainte-Hélène est désormais abandonnée et menace ruine. L'on se rappelle que Longwood est la dernière demeure du grand Napoléon. La reine Victoria en avait jadis fait hommage à la France. Un gardien — un Français! — en avait la charge; mais il est mort, et, on ne l'a pas remplacé. Or l'Anglais, dont parle le *Petit Journal*, estime que le peuple de France devrait se montrer plus soucieux de ses gloires et ne pas laisser disparaître, sous les sables et les vents, la maison de l'Empereur. N'a-t-il pas raison ?

\* \* \*

Il a raison aussi, et d'une façon autrement émouvante, le grand écrivain polonais Sienkiewicz, qui vient d'adresser aux écrivains, aux artistes et aux savants du monde entier un appel, qu'on dirait désespéré. La pauvre Pologne, déchirée comme l'on sait, n'a pas fini son martyre. Les Polonais de Prusse notamment sont traités avec une cruauté qui révolterait les plus endurcis. On force leurs enfants à parler allemand pour prier Dieu dans les écoles; on défend la langue polonaise dans les réunions publiques; depuis longtemps fonctionne une commission de colonisation qui a pour tâche de racheter leurs terres aux Polonais et d'y établir des Allemands — et cela avec l'argent de l'impôt public que paient les Polonais comme les autres. — Mais voici qu'on vient de décider l'*expropriation forcée*. Sienkiewicz demande à tous ceux qui ont un nom de protester avec le peuple persécuté. . .

“Un blâme public, dit-il, venant d'un homme éminent tel que vous sera la condamnation de la plus grande iniquité et de la plus grande infamie dans l'histoire du vingtième siècle; votre réponse remplira d'ardeur et d'espoir la nation polonaise et sera aussi d'un puissant secours pour tous les honnêtes gens de l'Allemagne qui combattent l'odieux projet du gouvernement prussien.”

M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'économiste français justement célèbre, entre plusieurs autres, répond à l'écrivain polonais par une lettre très vive: “Si j'étais Allemand, termine-t-il, je rougirais d'une loi qui, si vraiment elle doit être votée, déshonorerait l'Allemagne.”

C'est la réponse qui viendra sous la plume de tous les hommes de cœur.

\* \* \*

Aurons-nous la guerre à nos portes, dans les eaux du Pacifique, entre les Etats-Unis et le Japon? Ce n'est pas de celle-là qu'on

pourrait dire, comme certain de mes amis disait de la russo-japonaise : " Une belle guerre... et puis c'est loin ! " Les revues les plus sérieuses parlent, en tout cas, de cette guerre comme d'un événement fort possible. L'on rappelle que le Japon est prêt, qu'il se montre moins pacifique, l'on parle de l'interview belliqueuse du consul de New-York, de la proclamation du Mikado à ses sujets des Hawaï, du rappel de l'ambassadeur aux États-Unis... D'autre part, l'on signale le départ de seize gros cuirassés américains pour les eaux de la mer *pacifique*? Notre ministre canadien, M. Rodolphe Lemieux, qui rentre du Japon, ne croit pas à la guerre, et les autorités américaines et japonaises lui donnent raison dans leurs communications officielles. Mais sait-on jamais ce que l'avenir nous réserve ?

Que serait une telle guerre? Voici la réponse de l'*Echo de Paris* :

" La guerre entre le Japon et les États-Unis serait surtout une guerre maritime. Les deux adversaires n'ont aucune voie de terre pour se rencontrer. Quel que soit l'assaillant, il devra d'abord pouvoir compter sur sa flotte. Les Américains n'iraient vraisemblablement pas au Japon. Par contre, les Japonais attaqueraient certainement les Philippines, qui sont à leur portée et que leurs bâtiments de guerre ont visitées souvent. Ils y trouveraient dans les Tagals, des auxiliaires d'une race analogue à la leur. Les Japonais ne peuvent pas ne pas envisager l'occupation des Hawaï, aux portes de San Francisco; pour cela, il leur faut l'escale obligatoire: Guam, qui est à 3,400 milles du Japon et à 2,200 milles de San-Francisco. Or, une île est comme une ville assiégée; si elle n'est pas secourue elle succombe, et elle ne peut être secourue que par mer. L'issue de la guerre sera donc décidée par un ou plusieurs combats navals. L'empire du Pacifique appartiendra au maître de la mer."

\* \* \*

L'*Action Sociale*, qui veut être d'abord et avant tout le défenseur des intérêts catholiques, et dont nous avons ici déjà parlé, vient de paraître à Québec, exactement le 21 décembre. Elle a grande et belle allure, nous n'avons pas à l'apprendre à nos lecteurs. Ses nouvelles sont nombreuses et variées; ses renseignements sont précis et complets; ses feuillets sont choisis et neufs: *Le Centurion* de M. le juge Routhier, par exemple; on y sait manier l'interview, et les articles de fonds surtout ont de la tenue et du ton. Ces derniers sont généralement signés.

L'*Action Sociale* a eu pour ses débuts une bonne presse. Les grands confrères en général l'ont bien accueillie. En cela, ils ont

eu raison. Ce journal, qui veut être au-dessus de tous les partis, ne saurait nuire qu'à ceux qui veulent nuire.

"Le nouveau journal d'économie catholique — écrivait *La Presse* en *Premier-Montréal*, le 23 décembre, — fondé sous le patronage de S. G. Mgr Bégin, avec l'entière approbation du Saint-Siège, vient de paraître à Québec. *L'Action Sociale* répond très bien, intellectuellement et matériellement, à la haute idée que le public s'en était faite. Nous félicitons sincèrement le nouveau confrère de sa belle apparence et de son excellent programme..."

"L'heure était venue, disait de son côté la *Semaine Religieuse* de Montréal, de créer cette œuvre. La voilà lancée. Il reste aux catholiques de s'en réjouir tout d'abord et de lui ménager partout un cordial accueil, et ensuite de faire sans compter tout leur devoir à son égard.

Comme il serait bon, chaque soir, dans le tête à tête avec son journal, d'y entendre parler le vrai langage catholique sur l'événement du jour ou ses menus incidents, sur les questions vitales ou les innocentes récréations de l'esprit, sur les grands débats parlementaires ou les futiles querelles politiques, sur les triomphes du sport ou ses éreintements, sur les conquêtes de la science ou ses faillites, sur les graves problèmes économiques et sociaux ou les captivantes manifestations de l'art, sur le relèvement social des races ou les revendications du féminisme, sur les austères mais bienfaisants préceptes de l'Évangile, ou même sur les séduisantes tyrannies de la mode.

N'est-ce pas que nous avons été déshabitués, sur beaucoup de ces choses, d'entendre parler notre belle langue catholique ? Et que nous aimerions à l'écouter ce langage, franc, honnête et désintéressé, langage de la raison et de la foi, langage de vérité, de justice et de charité ?"

\* \* \*

Si l'action du journal est de sa nature plus continue et aussi plus populaire, celle du périodique hebdomadaire ou de la revue mensuelle n'est pas non plus à négliger. La revue s'adresse, c'est vrai, à un nombre nécessairement plus restreint de lecteurs, elle ne peut prétendre à atteindre les masses ; mais elle est faite pour une élite : pour les classes intellectuelles et dirigeantes, de là son importance aussi très réelle.

Plusieurs revues sont nées déjà, dans notre Canada, qui ont vécu ce que vivent les roses, une seule à peu près exceptée : c'est la *Revue Canadienne*, dont la fondation remonte à 1864 et qui, depuis ce temps, n'a suspendu qu'une fois, pendant un an environ, vers 1880, sa publication. La collection des cinquante-trois volumes, auxquels on vient précisément de donner des tables générales fort précieuses, est sûrement ce que nous avons en ce genre de plus complet au Canada. Presque tous nos écrivains — et les meilleurs, ceux qui se sont fait un nom ! — ont écrit dans la *Revue Canadienne*.

M. Alphonse Leclaire, qui en était le directeur-propriétaire depuis quinze ans, vient de céder ses droits à Mgr l'archevêque de Montréal, qui a chargé un groupe de professeurs de l'Université Laval (Montréal) de l'administration et de la rédaction de la *Revue*.

Ces directeurs, nommés le 29 décembre 1907, ce sont M. le chanoine Dauth, vice-recteur, président, M. l'abbé L. Perrin, p.s.s., de la faculté de théologie, M. Philémon Cousineau, de la faculté de droit, M. Eugène St-Jacques, de la faculté de médecine, M. l'abbé Ph. Perrier, de la faculté des arts, M. Ernest Marceau, de l'école polytechnique et M. l'abbé Chartier du séminaire de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé L. Desjardins, secrétaire de l'Université, est chargé du secrétariat de l'administration, et au secrétariat de la rédaction on a bien voulu appeler le signataire de la chronique du *Propagateur*.

La *Revue Canadienne*, par les actes de son passé, et, j'ose le dire, par les promesses de son avenir, mérite, comme l'*Action sociale*, quoique à un tout autre titre, l'encouragement et la sympathie de ceux qui ont à cœur le progrès de notre race catholique et française. Je ne puis insister davantage, pour la raison que tout le monde aperçoit; mais pour être pratique, je termine par un renseignement: la *Revue* paraît entre le 15 et le 20 de chaque mois; elle coûte trois piastres par année et donne, au bout de l'an, deux forts volumes; on s'adresse à Montréal, au No 471, rue Lagouchetière Ouest, pour la rédaction, et au No 185, rue Saint-Denis, pour l'administration.

Qu'on nous donne de la sympathie et des abonnements !

\* \* \*

Nos évêques canadiens ont communiqué à leurs clergés et à leurs fidèles, ces derniers mois, les enseignements venus de Rome, et dont nous avons déjà longuement parlé. Nous aurions voulu reproduire quelques passages de la belle lettre de Mgr l'archevêque de Montréal et du substantiel résumé qu'a fait de l'Encyclique Mgr l'évêque de Joliette. Il nous y faut renoncer. Mais nous les signalons du moins à l'attention de nos confrères.

\* \* \*

Dans cette lettre de Mgr Bruchési, où il est question de l'Encyclique, Sa Grandeur recommande aussi à la générosité de ses fidèles l'œuvre du Monument de Mgr de Laval, dont l'inaugura-



tion doit avoir lieu, à Québec, au mois de juin prochain, à l'occasion du troisième centenaire de la vieille cité de Champlain.

“ Nous avons dit, écrit Monseigneur, à notre vénéré collègue, Mgr l'archevêque de Québec, qu'il pouvait compter sur le concours du diocèse de Montréal, et voilà pourquoi nous venons recommander aujourd'hui à votre sympathie, ainsi qu'à celle de tous les fidèles, cette entreprise religieuse et patriotique à la fois. Nous ne saurions oublier que notre ville est restée redevable de précieuses faveurs à Mgr de Laval, et que bien des fois jadis elle fut visitée et bénie par lui. Mais il y a plus.”

“ Sans aucun doute, Mgr de Laval mérite une place à part dans le cadre de nos annales historique. Il fut grand par le courage, et plus encore par la vertu. Fortes de l'impulsion qu'elles avaient reçue de lui, les œuvres d'apostolat et d'éducation ont opéré, en notre pays, des prodiges de conservation morale et de prospérité nationale, que ceux-là mêmes qui ne partagent pas nos croyances se plaisent à reconnaître et à louer.”

\* \* \*

Une démonstration fort intéressante a eu lieu, dans la soirée du 28 décembre, au château Ramsay, à Montréal. Les archéologues recevaient officiellement un portrait à l'huile de feu sir Georges-Etienne Cartier, que l'on dit fort ressemblant, et qui a été offert à nos antiquaires par la propre fille de sir Georges, Mlle Hortense Cartier. Le juge Sicotte, le juge Lafontaine, l'honorable Weir, ministre du gouvernement provincial, et M. Larivière, ancien député de Provencher, ont tour à tour fait l'éloge du grand homme d'Etat. On a lu une superbe page de M. Decelles, l'érudit et attachant historien de Papineau, de Lafontaine et de Cartier.

Dans l'assistance, on remarquait plusieurs neveux de sir Georges, venus tout exprès du cher vieux Saint-Antoine-sur-Richelieu : le pays ou vivent encore et palpitent dans l'air les souvenirs de l'homme d'Etat “ franc et sans dol”, dont la figure, disait le juge Sicotte, sera en bonne place, dans la salle du Château Ramsay, à côté de celle du soldat “ sans peur et sans reproches”, que fut le chevalier de Lévis.

\* \* \*

Je laisse encore hélas! de côté plusieurs faits que j'avais notés, et dont je voulais parler, obligé que je suis d'abrégier cette chronique déjà trop longue.

Comme les années dernières, de 11 h. à 12 h., la nuit du 31 décembre, les membres de l'Adoration nocturne ont fait l'heure sainte, dans la vaste église de Notre-Dame de Montréal. En l'absence de Mgr l'archevêque, retenu près des restes mortels de sa

vénéralable mère décédée, à 80 ans, la veille, c'est M. le curé Troie qui a dit la messe de minuit du jour de l'an. La cérémonie a été fort imposante.

De benedictions et de grâces nous sommes toujours, certes, en grand besoin. La vie est pleine de surprises. La mort elle-même est souvent une surprise, irréparable celle-là et qu'on ne peut songer qu'à préparer !

Une statistique, entre mille autres qu'on publie en ces temps de fin d'année, m'a laissé dans l'âme je ne sais quelle vague tristesse.

En 1907, pas moins de 785 décès ont été rapportés au *coroner* de Montréal, savoir : 12 cas d'homicides, 44 morts par le feu, 83 par les chemins de fer (dont 23 par les chars urbains), 27 suicides, 53 noyades, 217 morts subites par causes naturelles, etc., etc. . .

J'abrège, mais c'est déjà instructif.

\* \* \*

Parmi ceux qui partent — dix mille par an s'en vont au seul cimetière de la Côte-des-Neiges ! — il y a ceux qui sont deux fois nos frères, les membres du clergé. Je continuerai à faire, chaque mois, la triste énumération. Elle contient, nous le savons tous, dans son laconisme, une leçon si vraie et si utile !

Ce mois-ci donc, je recommande aux prières de nos lecteurs :

Mgr Louis Richard, P. A., supérieur du séminaire des Trois-Rivières — où il a vécu *quarante-sept ans*, décédé le 6 janvier, à 71 ans ;

M. l'abbé J. Charette, curé de Varennes, décédé à Varennes, le 23 décembre, à 57 ans ;

M. l'abbé Duncan Gillis, curé de Douglastown (Gaspé), décédé le 27 décembre, à 66 ans ;

M. l'abbé Célestin Marsan, curé de North London (Maine), décédé le 13 décembre, à 47 ans ;

M. le chanoine Martial-Richard Bilodeau, ancien curé de Saint-Anaclet de Rimouski, décédé le 18 décembre, à 75 ans ;

Et enfin, M. l'abbé Pierre Bellemare, ancien curé de Sainte-Monique de Nicolet, décédé, à Nicolet, le 9 janvier, à 71 ans.

*Domine, fiat aures intendentes in vocem deprecationis meae !*

*L'abbé Eliu J. Auclair*

## Vie des Saints et Evangile

(De la *Semaine Religieuse* de Montréal.)

La *Semaine religieuse* a donné, dans chacun des numéros de l'année 1907, sous le titre "Offices de l'Eglise," avec l'ordonnance de la messe et des vêpres du dimanche, un abrégé de vies de saints. Ce n'était pas la vie d'un saint plus célèbre dont la fête tombait dans la semaine, mais un très court abrégé de la vie des trois ou quatre saints dont on faisait la fête ou une mémoire, soit à la messe, soit aux vêpres du dimanche.

Ces articles étaient rédigés dans un triple but.

C'était d'abord, en faisant connaître mieux ces saints, ou en rappelant brièvement comment ils ont lutté contre leurs défauts et ont acquis et pratiqué les vertus contraires, de porter les pieux lecteurs en général à l'admiration, puis à l'imitation de ces vertus.

On voulait aussi pousser davantage les fidèles à assister aux offices de l'Eglise en se servant avec intelligence de leur livre de prières. Combien, en effet, se contentent de lire chaque dimanche l'ordinaire de la messe et les vêpres du dimanche, sans jamais connaître ce que ces messes et ces vêpres, telles qu'on les chante, renferment de propre soit au temps de l'année dans lequel on se trouve, soit à la fête qu'on célèbre ce jour-là ! Or, on ne saurait trop recommander la pratique de suivre les messes dans un livre plus complet (1) de manière à lire les parties spéciales à chacune. C'est par là qu'on connaît l'esprit liturgique du temps (avent, carême, temps pascal, temps après la Pentecôte) dont l'Eglise désire tant pénétrer ses enfants. C'est de cette manière qu'on rend des hommages plus particuliers au saint que l'Eglise célèbre. Il en est des vêpres comme de la messe. Elles se composent d'une partie qui est presque chaque dimanche la même, et d'une autre qui varie souvent et fait participer le fidèle aux prières propres du temps ou à la fête.

(1) On peut utiliser à cette fin : *Goffiné ou le bréviaire du chrétien*; *Manuel complet* pour sanctifier les dimanches et les fêtes par le P. Goffiné (édition plus récente du précédent) ; *Paroissial des fidèles* ; qui tous trois donnent des explications sur les fêtes et les temps liturgiques, les épîtres et les évangiles ; *Paroissien romain très complet* ; le *Missel des fidèles*.

Grâce à Dieu, le nombre des fidèles, surtout des élèves de nos collèges et de nos couvents, qui adoptent cette excellente pratique, augmente peu à peu, mais trop lentement encore.

Enfin un dernier avantage et le plus excellent est que cette pratique permet aux fidèles de prier avec l'Eglise, en récitant absolument les mêmes prières que le ministre récite ou chante à l'autel. Or, on le sait, il n'y a pas de prière plus agréable à Dieu que celle qui est faite en commun, "là où deux ou trois seront assemblés pour prier en mon nom, dit Jésus-Christ, je serai au milieu d'eux." Mais il y a plus. C'est une prière officielle que fait le prêtre délégué par l'Eglise pour offrir les vœux de tous les fidèles et attirer sur eux les miséricordes de Dieu. Celui qui prie ainsi avec le prêtre, prie avec l'Eglise; il répète à Dieu les formules choisies par l'Eglise, son épouse, et qui lui sont incomparablement plus agréables que toutes les prières de son choix, quelque touchantes qu'elles soient, que l'on récite isolément pendant les offices.

C'est donc une excellente pratique de suivre, dans un livre, les prières mêmes que l'Eglise adresse à Dieu par son ministre officiel et c'est pour l'encourager qu'on a donné ici, l'an dernier, ces séries de courtes vies de saints honorés chaque dimanche.

Mais pour ne pas lasser l'attention, et disons-le, en passant, un peu pour satisfaire, dans une mesure permise, un goût inné de la variété, qu'éprouvent même les personnes pieuses, cette année, ces vies de saints seront remplacées par l'explication de l'évangile du dimanche.

Le but reste le même; mais le moyen diffère et sera peut-être pour la plupart plus apte encore à former et à développer une solide piété dans l'âme. Il ne s'agira plus d'admirer et chercher à imiter la vie de quelque saint, mais d'entendre le divin Maître et de se faire le disciple de Celui qui est le modèle obligé et parfait de tous les saints.

Toutefois le plan adopté ne permettant pas de donner un évangile chaque semaine, on le fera du moins toutes les trois ou quatre semaines.

Chaque article, comme on l'a déjà remarqué, contiendra après des notions élémentaires le texte de l'Evangile, suivi d'abord des explications littérales qu'il exige, puis de réflexions auxquelles il donne occasion. Enfin, on terminera habituellement par l'indication de quelques résolutions dont chacun pourra prendre celle qui lui convient, à moins que la touche de la grâce ne lui en ins-

pire d'autres. On ne trouvera pas mauvais que le tout se termine, comme on devrait toujours terminer toute lecture ou étude de l'Écriture sainte, surtout l'Évangile, par une prière en rapport avec la matière.

Mais il est à propos de donner quelques mots d'explication sur les sous-titres de *chronologie évangélique* et de *contexte harmonisé*.

On aime avec raison, en lisant l'Évangile, à savoir à quel moment de sa vie publique, Notre-Seigneur Jésus-Christ a opéré tel miracle ou a prononcé tel discours. On désire savoir quel âge il avait alors, en quelle partie de la Palestine il se trouvait, quels disciples il avait autour de lui, etc. On s'efforcera de satisfaire la pieuse curiosité du lecteur sur ce point. Mais il faut bien remarquer que le texte évangélique étant très sobre de tels détails, ce n'est que par une déduction de données plus ou moins certaines que l'on peut indiquer de tels détails. On devra donc sur la plupart de ces points se contenter d'opinions et de probabilités. (1)

(1) C'est ainsi qu'on fait varier la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ de 3 ans, de l'an 747 à 749 de la fondation de Rome; que les uns font durer l'année publique 2 ans et 3 mois, d'autres 3 ans et 3 mois selon qu'ils admettent 3 ou 4 fêtes de Pâques de son baptême à sa mort; qu'il aurait vécu 33 ans et quelques mois ou 35 ans et quelques mois selon qu'on l'a fait naître en 747 ou en 749 de Rome; que par suite Jésus aurait eu à son baptême 30 ans et quelques jours ou 32 ans et quelques jours. Il est préférable dans cette étude faite au point de vue de la piété de laisser toute opinion personnelle de côté et d'adopter la chronologie la plus généralement suivie. On adoptera donc le tableau suivant :

	AGE DE NOTRE SEIGNEUR		
	Ere chrétienne	Ere vulgaire	Ere de Rome
Naissance de N.-S. J.-C., 25 décembre.....	1	5	749
Mort d'Hérode le Grand, mars.....		4	250
1ère année de l'ère vulgaire, janvier.....	4	1	754
Recouvrement de Jésus au temple, Pâques...	13	20	249
Jésus finit sa 30me année, 25 décembre.....	30	26	779
Baptême de Jésus, 6 janvier.....	31	27	780
1er Pâques (vendeurs chassés).....	31	27	780
Jésus finit sa 31me année, 25 décembre.....	31	27	780
2me Pâques (piscine de Bethesda).....	32	28	781
Jésus finit sa 32me année, 25 décembre.....	32	28	781
3me Pâques (Jésus n'y va pas).....	32	28	782
Jésus finit sa 33me année.....	33	29	782
4me Pâques (semaine sainte).....	34	30	783

Ceux qui ont à expliquer le catéchisme ou l'Évangile pourront utilement se servir de ce tableau pour vérifier les indications de chaque article (et au besoin corriger les fautes d'impression si fréquentes dans les chiffres).

Pour bien comprendre un extrait d'auteur quelconque, il importe d'ordinaire de lire ce qui précède et ce qui suit la partie à étudier. Pour l'évangile en particulier, il y aura lieu de se rendre compte du miracle, du voyage, du discours, etc., qui précèdent ou suivent la partie dont il s'agit; de là le *contexte* donné en tête de chaque article. Mais ce *contexte* est dit *harmonisé*, ce qui est propre à l'évangile. Comme l'évangile a été écrit par quatre auteurs différents, chacun choisissant dans la vie du Maître ce qui répondait au but spécial qu'il se proposait, et que chacun a également omis une grande partie de la vie publique de Notre-Seigneur, il s'ensuit que pour avoir tout le contexte, il ne suffit pas de se contenter d'un évangéliste, mais qu'il faut aussi consulter les autres qui auraient raconté des faits qui doivent se souder au récit qu'on étudie. Il y a donc lieu de faire le tableau synoptique ou l'harmonie ou la concorde des quatre récits évangéliques pour avoir le contexte complet de l'évangile de chaque dimanche. C'est ce qu'on fait et ce qu'on désigne par le sous-titre: contexte harmonisé.

Espérons que ces courtes notions aideront un peu à comprendre le saint évangile et porteront davantage à l'étudier.

Que le saint enfant Jésus daigne bénir ces faibles efforts et leur faire produire quelque bien. C'est là toute notre ambition, ce sera aussi notre récompense.

J. S.



## Le Roman de mon Cousin

A Montbriand, il y a cinquante ans, régnait un singulier usage dans ce qu'on appelait la bonne société. Les messieurs allaient au cercle tous les soirs, et les dames se visitaient entre elles et passaient leurs soirées à broder quelque peu et à bavarder beaucoup. Les seules soirées de madame la Préfète réunissaient dames et messieurs, mais elles étaient rares, et, sauf ces réunions plus officielles qu'amusantes, les charmes du tabac et de la politique séparaient chaque soir les messieurs et les dames. Et si me de ces dernières, dans le but louable de retenir au logis son

mari et ses fils, eût permis d'allumer dans son salon la moindre cigarette, si elle se fût hasardée à parler quelquefois d'autre chose que de chiffons, de ménage ou des nouvelles de la ville, elle eût été blâmée universellement et considérée comme une originale, un bas-bleu et une romantique.

Un seul homme à Montbriant n'allait jamais au cercle et tenait fidèle compagnie aux dames. C'était mon cousin, M. Morin, surnommé Némorin, et pour cause. Allié aux meilleures familles de la bourgeoisie de Montbriant, il avait tant de cousins et de cousines dans cette illustre cité qu'on avait pris l'habitude de ne l'appeler que mon cousin. C'était le vieux garçon le plus aimable que l'on pût imaginer. Tout son revenu passait en cadeaux et en charités, tout son temps en visites ou en courses. Il faisait les commissions de tout le monde, était témoin pour les naissances, les mariages et les testaments, parrain tant qu'on le voulait, quatorzième à table, coq aux quatre coins, pleurait à tous les enterrements, chantait à toutes les noces, ramenait les collégiens le soir à leur *bazar*, tenait les échevaux, finissait les tapisseries commencées et abandonnées, enfin sa complaisance était à toute épreuve. Sous prétexte qu'il n'avait rien à faire, chacun l'accablait de commissions, si bien qu'il avait fini par être toute l'année l'homme le plus occupé de Montbriant, où, à la vérité, personne ne travaillait guère.

Malgré toutes ses bonnes qualités, mon cousin était resté garçon.

— Pourquoi? me direz-vous. Ah! si vous l'aviez vu, vous ne me feriez pas cette question, mesdemoiselles.

Il avait un nez! mais un nez phénoménal de longueur. Les mauvais plaisants prétendaient que, lorsqu'il était pressé de se faire ouvrir une porte, il tirait le cordon de la sonnette avec son nez, sûr d'y arriver ainsi plus vite qu'avec la main.

On racontait aussi qu'une seule fois, dans sa jeunesse, il avait réussi à ne pas déplaire à une jeune personne charmante... et aveugle. On pensait qu'il l'obtiendrait, et les parents de la demoiselle lui permettaient déjà d'offrir son bras à la dame de ses pensées. Par malheur, un jour, au moment où la compagnie passait dans la salle à manger, une grosse mouche vint bourdonner à l'oreille de la demoiselle. Elle étendit la main pour la chasser, et, rencontrant un obstacle inattendu, empoigna le nez de son chevalier. Ses dimensions l'épouvantèrent, et tout fut rompu.

Mon cousin Némorin, qui avait le caractère mieux fait que le visage, prit son parti bravement. Il fit une chanson sur son aven-

ture, et la chanta si bien que les rieurs furent pour lui. N'ayant jamais pu supporter la fumée de tabac, car son nez avait une irritabilité proportionnée à ses dimensions colossales, il n'allait jamais au cercle, et passait régulièrement ses soirées le lundi chez Mme Convenable, le mardi chez Mme Juponel, le mercredi chez Mme de Coqueluchon, et ainsi du reste.

Or, l'an de grâce 1831, ses habitudes furent dérangées par un accident fâcheux. Il se tordit le pied en allant, par pure bonté, relancer la couturière de Mme Juponel, et mon cousin dut rester la jambe sur un tabouret pendant huit jours. Si une seule des dames qui le victimaient à l'année fût venue le voir, toutes seraient arrivées chez lui à la queue leuleu, mais pas une n'osa donner l'exemple d'aller voir un garçon, et l'infortuné cousin fut réduit toute la semaine à la compagnie de sa vieille bonne, Miette Perroton, qui était sourde et fort acariâtre.

Ne sachant que faire, il fit un roman, et le trouva si joli (c'était son premier ouvrage) qu'il résolut d'en régaler les dames à la première occasion.

Dès qu'il put marcher, un lundi soir, il se rendit en habit noir et gants aventurine chez Mme Convenable. On l'accueillit avec grande joie, car depuis huit jours les dames, privées de leur unique chevalier et ne sachant qui faire endéver, se taquinaient et se boudaient entre elles d'une façon inquiétante. Les nièces de la maîtresse du logis, Alice et Thérèse, offrirent un bon fauteuil à mon cousin; leur petit frère Pierrot apporta un tabouret pour son pied endommagé, et toutes les dames présentes lui firent raconter son accident dix ou douze fois de suite, en faisant des hélas! les plus obligeants du monde.

Quand cette *soie* préliminaire fut terminée, Mme Juponel interpella Mme de Coqueluchon sur son nouveau bonnet, et, pendant trois quarts d'heure, les différents mérites de la valenciennne, de la blonde ou du tulle à points d'esprit, des rubans de satin, de gaze ou de taffetas, plus ou moins chinés, brochés ou moirés, furent passés en revue. Puis Mme Convenable entama l'incommensurable chapitre des imperfections de sa femme de chambre et des inconvénients de sa cuisinière, et mon pauvre cousin se demandait à lui-même comment il parviendrait à mettre la conversation sur le terrain littéraire, lorsque la gentille Alice, fillette de quatorze ans, eut l'esprit de lui dire :

— Mon cousin, quel est donc ce rouleau de papier qui sort de votre poche ?



— Ma petite cousine, dit-il avec empressement, c'est un manuscrit de votre très-humble serviteur.

— Et que dit-il, ce manuscrit ? reprit la jolie curieuse.

— C'est l'histoire de la belle Ermengarde, répondit mon cousin : une histoire du temps des croisades.

— Lisez-nous ça, mon cousin ! s'écrièrent en chœur les trois enfants.

— Si madame votre tante le permet ? dit mon cousin en s'inclinant.

— Avec plaisir, mon cousin, dit Mme Convenable, pourvu toutefois que ce ne soit pas un roman.

— C'est une histoire que j'ai inventée, par conséquent ce n'est pas un roman, répondit effrontément l'auteur.

— Du moment que vous me l'assurez, mon cousin, j'unis mes instances à celles de ces demoiselles, dit Mme Convenable d'un air gracieux.

Les dames se rangèrent en cercle, les enfants approchèrent leurs petites chaises ; on mit un verre d'eau sucrée à portée de l'orateur, et mon cousin, un peu ému, commença en ces termes :

#### *Histoire de la belle Ermengarde.*

— Mesdames, dit-il en forme de parenthèse, je sollicite votre indulgence. C'est mon premier essai dans le genre historique. Je ne ferai imprimer cet ouvrage que si vous l'en trouvez digne, et, afin qu'il le devienne, daignez me faire vos critiques. Je les accueillerai avec reconnaissance.

— C'est charmant ! dirent les dames en chœur, vous pouvez compter sur nous, mon cousin.

— Chut ! fit Mme Convenable.

Mon cousin reprit : *Histoire de la belle Ermengarde.*

— Permettez-moi une petite observation, mon cousin, dit Mme du Crochet. Puisque ce n'est pas une histoire vraie, ne vaudrait-il pas mieux mettre : *La belle Ermengarde, nouvelle ?*

— Vous avez raison, ma cousine, dit l'auteur, et, prenant son crayon, il barra *histoire de*, et ajouta le mot *nouvelle*.

#### *La belle Ermengarde, nouvelle.*

— A mon tour, dit la jeune Mme de Saint-Crible, dont la figure était fort grêlée, pourquoi mettre la *belle ?* c'est bien rebattu. On est las de toutes ces beautés. Il serait bien plus ori-

ginal de faire de votre héroïne une de ces personnes spirituelles, gracieuses, qui plaisent sans éblouir, et inspirent des attachements sérieux et durables. — J'y penserai, dit mon cousin, et il fit une croix sur le mot *belle*.

*Ermengarde, nouvelle.*

— Mon cousin, dit une charmante personne qui s'appelait Elodie, ce nom d'Ermengarde est bien barbare et peu harmonieux. Pour l'amour de moi, je vous en prie, appelez votre héroïne Elvire.

— Hélas ! madame, dit le pauvre auteur, je le ferais pour vous être agréable, si la chose était possible, mais la scène se passe en Allemagne, au treizième siècle, et il faut bien respecter la couleur locale. De plus, il y a dans ma nouvelle une ballade, et beaucoup de mes rimes seraient à refaire, si au lieu d'Ermengarde j'y chantais Elvire.

— Mais, dit la belle Elodie, puisque les deux noms finissent par un *e* muet, il me semble que cela pourrait aller tout de même.

— J'essaierai, dit mon cousin, et il reprit :

— *Ermengarde, nouvelle du temps des croisades.*

— Ça n'est pas une nouvelle fraîche, alors ! dit la petite Thérèse.

— Taisez-vous, petite sottie ! s'écria Mme Convenable. La discussion du titre a duré déjà un grand quart d'heure, c'est assez comme cela ; le thé doit être servi à huit heures et demie : commencez, mon cousin.

Il n'osa plus répéter le titre et commença tout de go :

— Par une belle soirée d'été, la jeune Ermengarde de Rosenthal, accoudée sur les créneaux du château de ses aïeux, laissait errer ses regards sur le vaste paysage qui s'offrait à ses yeux. Sa blonde chevelure était retenue par un bandeau d'or orné d'améthystes, et sa longue robe de soie jaune serrée par une ceinture constellée de saphirs...

— Permettez-moi une critique plus importante qu'elle n'en a l'air, dit Mme Juponel : les blondes ne mettent jamais de robes jaunes. Cela ne va bien qu'aux mulâtresses.

— D'accord, dit mon cousin, mais vous verrez, par la suite, que la belle Ermengarde était obligée de mettre cette robe-là.

— C'est une invraisemblance bien choquante, dit Mme Juponel d'un air pincé, mais passons.

— La plaine était animée par les groupes joyeux des faneurs

qui achevaient de former les meules, et l'odeur pénétrante des foins enivrait la jeune châtelaine de son délicieux parfum.

— Le parfum d'une odeur ? dit Mlle Raidillon, qui avait été institutrice pendant trente-cinq ans, cela me paraît un pléonasme, monsieur.

— Je le corrigerai, dit mon cousin, et il reprit :

— La belle Ermengarde s'ennuyait : son père et ses frères étaient en Palestine, et elle était restée au château de Rosenthal avec son grand-père, vieillard morose, et sa mère, toujours malade.

— Elle aurait dû être au chevet de sa mère, dit Mme Convenable, et non point se promener sur les créneaux comme un chat de gouttières.

— Hélas ! ma cousine, dit l'auteur, je raconte, je n'enseigne point. Je ne prétends pas rédiger un rapport à l'Académie française pour faire décerner le prix Monthyon à la belle Ermengarde. Vous verrez, d'ailleurs, par la suite, combien cette soirée passée sur la tour lui coûta cher.

— A la bonne heure, dit Mme Convenable. Car, voyez-vous, mon cousin, il faut être moral avant tout.

— J'en conviens, ma cousine, — mais si vous m'interrompez ainsi à chaque phrase, je n'arriverai jamais au second chapitre qui est le plus beau.

— Ah ! continuez ! mon cousin, dirent les enfants, qui écoutaient de toutes leurs oreilles, continuez, c'est très joli.

La jeune châtelaine se disait en soupirant :

— Hélas ! quand reviendront donc nos preux chevaliers ? quand reverrons-nous les fêtes, les tournois, les parties de chasse d'autrefois ? Si du moins quelque pèlerin pouvait arriver en ce castel apportant des nouvelles de la Palestine !

A peine avait-il murmuré ces mots qu'un nuage de poussière s'éleva sur la route, et la belle Ermengarde distingua bientôt les casques et les panaches d'une troupe de cavaliers qui s'approchaient au grand trot.

L'un d'eux prit les devants, et, s'arrêtant à quelque distance, sonna du cor pour annoncer son arrivée. Il montait un coursier blanc, magnifiquement enharnaché, son armure était dorée et les léopards d'Angleterre brillaient sur son écu. C'était un beau et grand jeune homme, et, dès qu'il aperçut la belle Ermengarde, il la salua de l'épée avec autant de grâce que de noblesse.

— Alice, dit Mme Convenable, allez dire à Gothon de servir le thé tout de suite. Mon cousin va se reposer un peu. Et vous,

Thérèse, allez me chercher les croquets et les darioles qui sont dans l'office, au troisième rayon de l'armoire de gauche, et dressez-les sur les deux assiettes à filets d'or. Et toi, Pierrot, va me chercher un gros citron, dans la corbeille qui est sur le buffet, à droite du porte-liqueurs.

Les enfants sortirent du salon, et madame Convenable se hâta de dire à son cousin :

— Avant que je vous permette de continuer cette lecture devant mes nièces il faut que vous me donniez votre parole d'honneur que la belle Ermengarde n'épousera pas ce cavalier.

— Ma cousine, dit Némorin, si je vous dis le dénouement, mon conte perdra tout son charme. Après tout, il y a de fort honnêtes gens qui se marient. Vous-même, heureusement pour M. Convenable, vous vous êtes décidée à l'hyménée, et je ne vois pas pourquoi la belle Ermengarde coifferait sainte Catherine.

— Hé bien ! alors, dit madame Convenable, je vais envoyer coucher les enfants.

Alice, qui rentrait, entendit cela, et fit une moue effroyable. Elle profita du moment où la distribution des tasses et des gâteaux mettait la compagnie en mouvement, et, s'approchant de Thérèse et de Pierrot, leur dit tout bas :

— Ma tante va nous envoyer coucher, parce que la belle Ermengarde épousera le chevalier.

Thérèse lui répondit par une grimace, et Pierrot dit :

— Vous voudriez donc savoir la fin de cette histoire ? Elle est pourtant joliment ennuyeuse !

— Elle va devenir très amusante, puisqu'on nous renvoie, dit Thérèse ; je connais ma tante.

— J'ai une fameuse idée ! dit Pierrot, et l'enfant terrible sortit du salon et y rentra bientôt sans bruit.

Les dames s'étaient groupées autour de la table à thé, et mon cousin se mettait en quatre pour aider madame Convenable à les servir.

Aussitôt le thé pris, la maîtresse du logis congédia les enfants, et pria son cousin de reprendre le fil de sa lecture. Les critiques, un peu calmées par la collation qu'elles venaient de faire, l'écoutèrent assez patiemment. L'intérêt, d'ailleurs, allait toujours croissant, et l'on arrivait à un moment tragique, lorsque mon cousin, en tournant un feuillet, s'aperçut que le suivant manquait, et se trouvait remplacé par un cahier d'une entière blancheur.

Il se confondit en excuses, et, pensant s'être trompé, courut chez lui chercher son manuscrit. Il ne le trouva point, fouilla inutile-

ment dans tous ses papiers, et, lorsqu'il revint, rencontra les dames qui retournaient chez elles, précédées de leurs servantes, portant des falots. Il leur souhaita une bonne nuit, et s'alla coucher, fort désappointé.

.....

Or, pendant qu'il avait lu la fin du premier chapitre, Pierrot s'était couché fort sagement, sans faire le moins du monde endêver sa bonne. Dès qu'elle fut partie, emportant sa lampe, le fripon se releva, dénicha un briquet phosphorique qu'il tenait caché, et alluma une bougie. Puis, passant à la hâte un vêtement indispensable, il prit sous son matelas le manuscrit dérobé, et alla gratter à la porte de ses sœurs.

— Qui est là ? dit Thérèse.

— C'est moi, dit Pierrot par le trou de la serrure, je vous apporte la fin du conte. Vous me la lirez. Nous allons bien nous amuser, et c'est pour le coup que mon cousin aura un nez !

— Tu as fort mal fait, Pierrot ! dit Alice, et tu seras fouetté. Il faut sur le champ reporter le cahier à mon cousin.

— Plus souvent ! Je n'ai pas envie d'être grondé devant tout le monde. Voyons, décidément, voulez-vous lire l'histoire de la belle Ermengarde, oui ou non ?

— Non, dit Thérèse d'un ton héroïque. Va te coucher, marmot.

— Vous êtes des pimbêches, s'écria Pierrot, et c'est la dernière fois de ma vie que je ferai quelque chose pour vous, méchantes vieilles filles !

Et Pierrot, son bougeoir d'une main, le manuscrit de l'autre, et son bonnet de nuit de travers, demeura fort perplexe. Qu'allait-il faire des feuillets dérobés ? Il n'osait les cacher dans sa chambrette, où sa bonne les aurait trouvés. Pas de feu dans la cheminée, pas de fenêtre qu'il pût ouvrir sans bruit pour les jeter dehors. Les déchirer, on eût trouvé les morceaux. Tout bien considéré, l'ingénieux Pierrot entra dans le cabinet de son oncle, maître Convenable, avocat au tribunal de Montbriant, et fourra le manuscrit dans le premier tas de paperasses qu'il aperçut sur le bureau. Puis il regagna sa chambre, éteignit sa bougie, et s'endormit du sommeil du juste.

Le lendemain, mardi 1er avril 1831, maître Convenable ramassa les papiers qu'il avait classés la veille, et se rendit au tribunal, où il devait plaider dans un procès en séparation de corps, pour cause d'incompatibilité d'humeur, intenté par madame Céleste Dumoulinet, née Girouette, à son époux, M. Amable Dumoulinet, après vingt-sept ans de mariage.

Cet étrange procès avait attiré un grand concours de curieux. L'auditoire était agité, inquiet, et attendait avec impatience l'ouverture de la séance. La veille, l'avocat de madame Girouette avait tellement abîmé M. Dumoulinet, que tout le monde se demandait ce que maître Convenable pourrait dire pour innocenter un si atroce personnage.

Maître Convenable, sans remonter au chaos, ni même au déluge, reprit en sous-œuvre toute l'argumentation de son adversaire, et procéda avec tant de méthode, tant de calme et tant de rhétorique, pendant une heure trois quarts, que les juges s'endormirent et l'auditoire aussi. Un ronflement du président avertit l'orateur. Il vit qu'il avait un peu dépassé le but en essayant de calmer les esprits, et, voulant réveiller les gens, il s'écria en changeant brusquement de ton :

*O varium et mutabile semper!* Il fut un temps, messieurs, il fut un temps où madame Girouette-Dumoulinet aimait son époux, un temps où ils s'écrivaient des lettres telles que Philémon et Baucis les auraient écrites, si la poste eût été inventée à l'époque où vivaient ces hôtes des dieux, ces modèles admirables de l'amour conjugal. Oui, messieurs, j'ai là des lettres qui prouvent que mon client, loin de rendre sa femme malheureuse, l'a toujours aimée, chérie, comblée d'égards et de prévenances, et cela non point seulement au commencement de leur union, mais toujours, mais il y a un an, il y a six mois, il y a six semaines!!!

Je vais vous lire ces lettres, où mon estimable client se point tout entier. Écoutez-les, et vous me direz ensuite si un homme qui écrit ainsi après vingt-sept ans de mariage peut être un mauvais mari !

L'auditoire ouvrit un œil et le président cessa de ronfler.

— J'ai là plus de cent cinquante lettres, messieurs, mais je n'en lirai qu'une prise au hasard. Je suis sûr de bien tomber, elles sont toutes admirables.

Et le misérable avocat, tirant un feuillet assez raturé, lut d'une voix touchante :

“ Je pars, hélas, puisque vous l'ordonnez mais en vous quittant je perds toute joie et tout bonheur. Il me semble que le soleil s'éteint quand je ne vois plus vos beaux yeux, et le monde entier n'est qu'un désert pour les miens. Vous dites que je vous oublierai, cruelle! Ah! croyez-le bien, on m'arrachera plutôt la vie que votre souvenir adoré. ”

Maître Convenable reprit haleine, et regarda ses auditeurs. Ils étaient réveillés, attendris même; deux gendarmes pleuraient.

M. Dumoulinet paraissait plongé dans une stupéfaction profonde. Il ne se souvenait pas d'avoir jamais écrit de si belles choses à madame son épouse, et celle-ci se demandait comment elle avait pu les oublier.

Maître Convenable, content de l'effet produit, reprit avec un accent de plus en plus pathétique :

— Vous l'avez entendu, messieurs, ce cri du cœur, cet élan d'affection telle qu'on ne la croit possible que dans les romans. C'est ainsi que mon client aime sa femme, c'est ainsi que s'exprime cet homme excellent qu'une épouse volage veut réduire au désespoir. Ecoutez, écoutez la fin de cet épître :

“ Douce amie de mon cœur, noble fille des preux, je vous en conjure, soit que je revienne, soit qu'un fer impitoyable tranche ma destinée. Ah ! ne m'oubliez pas, chère et belle Ermengar . . . ”

Ce nom fatal expira sur ses lèvres ; une sueur froide inonda son visage pâlisant, et, pendant plus d'une minute, l'avocat ne vit et n'entendit rien et fut obligé de s'asseoir.

Quand il reprit ses sens, oh ! surprise ! il vit toute l'assemblée debout, applaudissant à tout rompre, le greffier qui sanglotait, la Cour qui se retirait, et madame Girouette dans les bras de son époux qui la pressait sur son cœur. Elle retirait sa plainte, la cause était gagnée, le procès fini, et tout le monde dans un enthousiasme impossible à décrire. M. Dumoulinet se précipita sur son avocat et faillit l'étouffer en l'embrassant ; madame Dumoulinet s'évanouit ; maître Convenable fut porté en triomphe ; enfin jamais le tribunal de Montbriant n'avait vu scène plus émouvante.

Le dimanche suivant, M. et Mme Dumoulinet donnèrent un grand dîner. Maître Convenable fut placé à la droite de la maîtresse du logis. Il trouva sous sa serviette une tabatière d'or bourrée de billets de banque.

Mon cousin avait été invité pour faire le quatorzième. Il ne trouva sous sa serviette qu'un petit pain, comme les autres, et personne ne soupçonna le rôle que sa prose avait joué dans le dénouement du procès.

On avait cependant éclairci l'affaire de la belle Ermengarde ; mais mon cousin, conjuré par l'avocat, promit de garder un secret inviolable.

Il tint parole, ce bon cousin, en homme d'honneur qu'il était. Il brûla son roman ; maître Convenable devint célèbre, et Pierrot fut fouetté.

O justice humaine ! ce sont là de tes coups !

JULES LAVERGNE.

**LE CANADA ECCLESIASTIQUE**

---

**MOUVEMENT DE LA POPULATION CATHOLIQUE**

DANS LA

**CONFÉDÉRATION CANADIENNE**

**Durant 20 années, c'est-à-dire de 1881 à 1901.**

---

*Nombre des catholiques dans chaque diocèse avec indication de leurs différentes langues.*

(Extrait du Canada Ecclésiastique de 1908)

---

AVIS PRELIMINAIRE.

1° On sait assez que la population totale du Canada était de 4,324,000 en 1881 ; de 4,838,000 en 1891 ; de 5,371,300 en 1901 ; et de 6,037,000 en 1905.

On sait aussi que le territoire du Canada excède en étendue celui des Etats-Unis ; qu'il renferme plus de la moitié de l'Amérique du Nord ; et que sa superficie est presque égale à celle de l'Europe entière, la superficie de l'Europe étant de 3,800,000 milles carrés, tandis que la superficie du Canada est de 3,598,900 milles carrés.

Enfin, ce que l'on sait encore, c'est que, d'après le sentiment unanime des personnes les mieux renseignées sur la partie colonisable du Canada et ses grandes ressources agricoles et autres, ce pays pourrait nourrir facilement au-delà de cent millions d'habitants ; et que sa population augmente actuellement avec une rapidité étonnante : en effet, cette augmentation a été de 136,130, en 1901 ; de 198,834, en 1902 ; de 223,366, en 1903 ; de 243,885, en 1904 ; et elle a été plus considérable encore en 1905. (Voir dans le *Canada ecclésiastique pour 1906*, pages 461 et suiv. : "COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT PRÉSENT DU CANADA.")

2° Le *Canada ecclésiastique* donne chaque année la population catholique de nos diocèses : mais on nous a demandé d'ajouter à cette population le nombre des catholiques qui parlent des langues différentes.



Afin de répondre à ce désir, nous avons fait préparer avec le plus grand soin les tableaux suivants: (1) ces tableaux ont été ensuite revus et examinés de près par plusieurs personnes compétentes, que l'on pourrait appeler des spécialistes en la matière. (2)

Le travail se divise naturellement en 2 parties: la 1<sup>re</sup> partie traite des Provinces situées à l'est de Manitoba; la 2<sup>e</sup> partie, du reste de la Confédération canadienne. Nous regrettons de n'avoir encore pu nous procurer tous les renseignements nécessaires pour cette autre partie.

Nos chiffres sont, on peut dire, officiels: car ils sont tirés soit des recensements du gouvernement fédéral, soit du Bureau des statistiques d'Ottawa, soit des rapports diocésains que NN. SS. les Evêques ont eu la bonté de nous envoyer directement.

On ne saurait donc accorder une trop grande confiance à nos renseignements: toutefois, cela ne veut pas dire que quelque erreur touchant un détail ou un autre n'ait pas peut-être échappé à notre attention. Du reste, s'il en était ainsi, inutile d'ajouter que nous remercierions très sincèrement toute personne qui voudrait bien nous signaler une rectification à faire, si minime qu'elle pût être.

Bref, nous osons l'espérer, les lecteurs du *Canada ecclésiastique pour 1908* nous sauront quelque gré d'un travail qui, bien que d'apparence très modeste, ne laisse pas que d'avoir une importance historique: sa préparation a été certainement le fruit d'une application longue et consciencieuse. Nous tenions à ce qu'il fût fait avec tout le soin et l'exactitude possible. Nous ne saurions trop remercier ceux qui ont eu l'extrême obligeance de nous prêter un précieux concours.

Resterait encore, nous ne l'ignorons pas, à faire un autre travail ni moins important en soi, ni moins utile et intéressant pour quiconque désire posséder sur son propre pays des notions exactes et sûres, qu'il trouverait difficilement ailleurs: ce serait d'indiquer, à côté du nombre des catholiques de chaque diocèse, le nombre de ceux qui n'ont pas comme nous le bonheur d'appartenir à l'Eglise, tels que les payens, les juifs et les protestants de toute dénomination.

Aussi, pourvu que Dieu nous prête vie et qu'on veuille bien continuer à encourager notre œuvre et à seconder nos humbles efforts, nous publierons, *ad majorem Dei gloriam*, cet autre travail dans notre *Canada ecclésiastique pour 1909*.

L.-J.-A. DEROME.

(1) Voir le "Canada ecclésiastique".

(2) L'exactitude de ces tableaux a été vérifiée jusque dans les moindres détails: ainsi, on a examiné, les recensements officiels en main, les localités de chaque comté sous le rapport des langues; revision faite si consciencieusement que notre dernier reviseur s'est déclaré prêt à assermenter au besoin chacun de ces chiffres.

Notons encore que certains recensements, tels que celui de 1901, ont été reconnus comme exagérant la population de langue anglaise au détriment de la population de langue française.

LA CIE CADIEUX & DEROME, MONTREAL

---

## DU DIABLE A DIEU

par Adolphe RETTÉ.

HISTOIRE D'UNE CONVERSION

Préface de François Coppée, de l'Académie française.

1 vol. . . . . 0 88  
(poste en plus 8 cents).

---

LE P. HARTMANN GRISAR, S. J.

---

## HISTOIRE DE ROME ET DES PAPES AU MOYEN-AGE

traduit de l'allemand avec l'autorisation et les corrections de l'auteur, par  
Eugène-Gabriel LEDOS.

---

TOME I ET TOME II

Rome au déclin du monde antique

2 vol. grand in-8, de 466-425 pages, avec une carte en couleur, et 224 figures  
ou plans historiques. . . . . 6 25

TABLE DES DEUX VOLUMES :

Livre I. — Ruine du culte païen.  
Livre II. — Rome et les Papes pendant la domination gothique en Italie.  
Livre III. — Rome, Byzantins et Ostrogoths au temps du rétablissement en  
Italie de la puissance italienne.  
Livre IV. — Rome sous Narsès et les premiers temps de l'Exarchat.  
Livre V. — Décadence progressive de l'organisation politique et de la civili-  
sation romaine. Expansion vitale de l'Eglise romaine.

---

L'abbé E. Daras.

## Vies des Saints

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNEE

*Nouvelle édition revue et complétée*

par le P. Bernard MARÉCHAUX, bénédictin.

4 vol. in-12 (poste 28 cents) . . . . . 3 00

---

DOM POTHIER, bénédictin.

## ACCOMPAGNEMENT DES CANTUS MARIALES

par les Bénédictins de Saint-Louis du Temple.

1 vol. in-8 (poste 12 cents) . . . . . 3 00  
Janvier 1908 j